

Première Synthèses

Informations

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2008 : un recul sans précédent de l'intérim

À la fin du quatrième trimestre 2008, 516 700 salariés sont intérimaires, soit 79 500 de moins qu'à la fin du trimestre précédent. Après deux trimestres de baisse soutenue (successivement -6,8 % au deuxième trimestre et -3,5 % au troisième trimestre), le recul de l'emploi intérimaire s'accroît fortement au quatrième trimestre (-13,3 %).

L'industrie, très affectée, concentre les deux tiers des réductions d'effectifs (-53 800 postes, soit -21,1 % par rapport au trimestre précédent). Dans la construction et le tertiaire, le repli s'accroît (respectivement -4,7 % et -9,3 %), après les baisses limitées enregistrées au troisième trimestre.

À l'image du nombre d'intérimaires, le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein diminue très fortement ce trimestre (-11,0 % après -3,9 %), tout comme le nombre de contrats conclus (-9,3 % après -2,7 %).

Du quatrième trimestre 2007 au quatrième trimestre 2008, le nombre d'intérimaires s'est réduit de -21,2 %, ce qui représente une baisse de -139 200 postes.

À la fin du quatrième trimestre 2008, 516 700 salariés sont intérimaires, soit 79 500 de moins qu'à la fin du trimestre précédent. Le recul de l'emploi intérimaire, déjà soutenu au cours des deux derniers trimestres (-6,8 % au deuxième trimestre et -3,5 % au troisième), s'accroît fortement en fin d'année : il a en effet diminué de -13,3 % au quatrième trimestre. Cette baisse sans précédent porte le repli annuel de l'intérim à -21,2 %, soit 139 200 postes de moins par rapport à la fin d'année 2007. Dans le même temps, entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, l'emploi salarié du secteur concurrentiel s'est réduit de -100 500 postes [1]. Ainsi, à la fin de l'année, les intérimaires représentent 2,8 % de l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel, contre 3,6 % il y a un an.

Le volume de travail temporaire, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, s'établit ce trimestre à 533 700 postes : il diminue de -11,0 % (1) par rapport au troisième trimestre, et de -18,1 % par rapport au quatrième trimestre 2007.

Le nombre de contrats conclus au cours du quatrième trimestre est également en forte baisse : -9,3 % par rapport au troisième trimestre, et -16,7 % en un an.

Réductions massives d'effectifs dans l'industrie

À la fin du quatrième trimestre 2008, l'industrie compte 201 200 intérimaires. Après un recul considérable aux deuxième et troisième trimestres (respectivement -9,0 % et -7,0 %), les réductions d'effectifs intérimaires sont massives en fin d'année : -21,1 % au quatrième trimestre, soit -53 800 postes. En un an, la baisse est particulièrement importante :

(1) - En période d'accroissement de la baisse de l'intérim, il est normal que l'équivalent-emplois à temps plein, qui mesure le volume de travail temporaire sur l'ensemble du trimestre, diminue moins vite que le nombre d'intérimaires, mesuré en fin de trimestre.

Graphique 1
Volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre

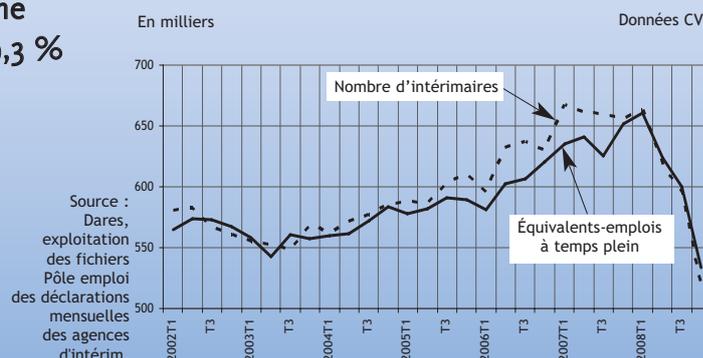


Tableau 1
516 700 intérimaires à la fin du quatrième trimestre 2008

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2007	2008					
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T4 2008/ T4 2007
Intérimaires en fin de trimestre (1)	-0,6	1,1	-6,8	-3,5	-13,3	516,7	-21,2
Contrats conclus	2,9	-0,3	-5,3	-2,7	-9,3	3 642,7	-16,7
Équivalents-emplois à temps plein.....	4,1	1,4	-5,6	-3,9	-11,0	533,7	-18,1

(1) Estimations Insee-Dares.

-33,0 %, soit un recul de -98 900 postes. Le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein diminue un peu moins rapidement que les effectifs salariés : -17,3 % au quatrième trimestre, après -6,7 % au deuxième et -5,3 % au troisième trimestre. En un an, celui-ci s'est réduit de -26,2 %.

Le repli du nombre d'intérimaires s'est nettement accentué dans la quasi-totalité des secteurs industriels. Dans l'industrie automobile, le secteur le plus touché, la baisse atteint ce trimestre -50,0 %, soit -11 400 postes, après -21,3 % au troisième trimestre et -14,6 % au deuxième trimestre. En un an, ce secteur a ainsi supprimé les deux tiers de ses emplois temporaires (soit -22 800 postes). De même, l'intérim a fortement reculé dans l'industrie des biens intermédiaires : -29,5 % ce trimestre (-28 500 postes), et -42,4 % en un an (-50 000 postes).

Dans les industries des biens d'équipement et de consommation, l'ampleur du repli est un peu plus faible : -14,3 % (-8 200 postes) dans l'industrie des biens d'équipement, après -3,6 % au troisième trimestre, et -14,0 % (-4 000 postes), après -6,6 %, dans l'industrie des biens de consommation.

Les industries agricoles et alimentaires, moins affectées par la crise, réduisent plus modérément leurs effectifs : -4,0 % (-1 700 postes). Le secteur de l'énergie, dont le poids est certes faible, fait figure d'exception, en conservant la quasi-totalité de ses salariés intérimaires (-0,8 %).

La part des intérimaires dans l'ensemble des salariés de l'industrie a fortement diminué au cours de l'année 2008 : ce taux s'élève à 5,3 % à la fin du quatrième trimestre 2008, contre 7,5 % un an auparavant.

La baisse s'accroît dans la construction

À la fin du quatrième trimestre 2008, on dénombre 122 000 intérimaires dans la construction, soit 6 100 de moins qu'au trimestre précédent. Après une pause au troisième trimestre 2008 (-0,8 %), la réduction des effectifs intérimaires s'accroît (-4,7 %), sans toutefois atteindre le rythme du deuxième trimestre (-6,0 %). De même, en équivalents-emplois à temps plein, le repli est beaucoup plus rapide qu'au troisième trimestre : -8,3 % après -1,8 %.

En un an, depuis la fin du dernier trimestre 2007, la construction a réduit de -13 000 ses effectifs intérimaires (soit -9,6 %) ; en équivalents-emplois à temps plein, la baisse représente -20 300 postes. Le recours à l'intérim, traditionnellement élevé dans ce secteur, a diminué au cours de l'année 2008 : 7,6 % des salariés du secteur sont intérimaires à la fin du quatrième trimestre 2008, contre 8,4 % à la fin du quatrième trimestre 2007.

Source :
Dares,
exploitation
des fichiers
Pôle emploi
des déclarations
mensuelles
des agences
d'intérim.

Tableau 2
Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2007	2008					
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T4 2008/ T4 2007
Agriculture, sylviculture, pêche	0,7	-3,7	2,3	-9,2	-5,7	3,9	-15,6
Industries agricoles et alimentaires ..	-2,0	-0,7	-5,5	-0,4	-4,0	41,9	-10,3
Ind. des biens de consommation.....	-4,2	0,5	-7,2	-6,6	-14,0	24,3	-25,1
Habillement, cuir	1,3	-7,6	-0,8	-3,5	-12,2	1,7	-22,3
Édition, imprimerie, reproduction ..	-0,8	-7,6	-6,3	-5,7	-12,9	3,7	-28,9
Pharmacie, parfumerie, entretien ..	-6,9	8,8	-1,7	-3,1	-9,9	10,9	-6,7
Industrie des équipements du foyer ..	-3,8	-2,3	-13,9	-11,4	-19,8	8,0	-40,3
Industrie automobile	15,4	-1,0	-14,6	-21,3	-50,0	11,4	-66,7
Industries des biens d'équipement ..	-1,0	0,6	-6,8	-3,6	-14,3	48,8	-22,5
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,7	-1,8	-3,5	-1,8	-4,2	9,8	-10,8
Équipement mécanique.....	-1,2	1,6	-7,9	-4,1	-19,2	28,5	-27,5
Équipements électriques et électroniques	-1,8	-0,3	-6,3	-3,6	-8,2	10,5	-17,3
Industries des biens intermédiaires ..	-0,5	0,5	-10,8	-8,8	-29,5	68,0	-42,4
Industrie des produits minéraux	-0,3	0,9	-12,0	-5,8	-22,7	8,7	-35,3
Industrie textile.....	0,3	-0,6	-14,3	-9,2	-24,3	2,2	-41,5
Industrie du bois et papier.....	-2,7	-1,5	-9,8	-8,9	-16,5	9,0	-32,4
Chimie, caoutchouc, plastiques.....	1,5	0,6	-13,2	-13,1	-31,7	16,3	-48,2
Métallurgie et transformation des métaux	0,2	0,3	-9,8	-6,8	-36,7	21,5	-46,6
Industrie des composants électriques et électroniques.....	-4,1	2,6	-7,9	-8,0	-24,8	10,4	-34,6
Énergie	-19,0	8,6	-0,3	10,9	-0,8	6,7	19,1
Production de combustibles et carburants.....	-11,0	28,4	-5,9	-1,7	-1,8	0,8	16,7
Eau, gaz, électricité	-19,9	5,9	0,6	12,8	-0,6	6,0	19,4
Construction.....	-3,1	1,7	-6,0	-0,8	-4,7	122,0	-9,6
Commerce	0,7	-2,3	-6,1	1,3	-13,8	48,0	-19,9
Commerce et réparation automobile ..	-0,8	-3,2	-10,3	-7,9	-7,8	3,4	-26,3
Commerce de gros	-3,2	-0,1	-6,1	2,1	-11,5	28,8	-15,2
Commerce de détail, réparations....	7,9	-5,5	-5,1	1,8	-18,8	15,8	-25,9
Transports.....	0,9	1,4	-8,3	-1,3	-10,8	43,8	-18,2
Activités financières.....	-0,7	-0,7	-0,3	-2,9	-5,0	6,9	-8,8
Activités immobilières	1,7	25,1	-17,8	0,3	-10,1	3,0	-7,3
Services aux entreprises	-0,9	4,3	-0,5	-1,3	-7,7	65,0	-5,3
Postes et télécommunications.....	-4,9	6,5	5,3	-0,3	-9,2	5,8	1,5
Conseil et assistance	-2,7	5,3	-2,3	-3,3	-5,5	27,6	-6,1
Services opérationnels	1,5	3,3	0,6	0,3	-9,4	30,2	-5,5
Recherche et développement	-0,1	-0,4	-8,4	1,5	-4,9	1,4	-11,8
Services aux particuliers	-1,3	8,1	-8,6	-0,7	-4,5	10,8	-6,3
Hôtels et restaurants	5,5	-3,9	-6,6	-1,8	-4,2	7,5	-15,6
Activités récréatives, culturelles et sportives	-27,9	11,1	-9,4	6,3	-2,6	1,5	4,1
Services personnels et domestiques ..	-3,6	96,4	-15,4	-1,5	-7,3	1,8	51,7
Éducation, santé, action sociale	4,1	0,7	1,5	-2,2	1,9	9,3	1,8
Éducation	17,3	-11,2	-4,4	13,3	6,3	1,8	2,3
Santé et action sociale	1,4	3,6	2,7	-5,3	0,8	7,5	1,7
Administration	-3,3	-1,4	5,4	3,0	1,5	2,8	8,5
Administration publique.....	5,4	-0,9	0,8	7,4	-0,4	1,1	6,9
Activités associatives et extra-territoriales	-8,1	-1,7	8,3	0,3	2,7	1,7	9,6
Agriculture.....	0,7	-3,7	2,3	-9,2	-5,7	3,9	-15,6
Industrie	-0,1	0,3	-9,0	-7,0	-21,1	201,2	-33,0
Construction.....	-3,1	1,7	-6,0	-0,8	-4,7	122,0	-9,6
Tertiaire	0,2	1,9	-4,5	-0,6	-9,3	189,6	-12,3
Ensemble des secteurs	-0,6	1,1	-6,8	-3,5	-13,3	516,7	-21,2

Source :
Dares,
exploitation
des fichiers
Pôle emploi
des déclarations
mensuelles
des agences
d'intérim.

Le tertiaire est également affecté

Les secteurs tertiaires emploient, à la fin du quatrième trimestre 2008, 189 600 salariés intérimaires, soit 19 400 de moins qu'au trimestre précédent. À l'image du secteur de la construction, le repli de l'emploi intérimaire s'accroît au quatrième trimestre (-9,3 %), après une baisse limitée au troisième (-0,6 %) et un recul assez important au deuxième (-4,5 %). En équivalents-emplois à temps plein, le reflux est moins marqué, mais plus régulier (-4,7 % ce trimestre, après successivement -3,0 % et -3,3 % aux deuxième et troisième trimestres).

En un an, les effectifs intérimaires ont été réduits de -12,3 % dans les secteurs tertiaires, soit -26 500 postes. Le recours à l'intérim, déjà structurellement faible, y a légèrement diminué : 1,5 % des salariés sont des intérimaires fin 2008, contre 1,7 % il y a un an.

Au quatrième trimestre 2008, le repli de l'intérim s'accroît nettement dans tous les secteurs marchands du tertiaire. Le commerce est le secteur le plus affecté (-13,8 % soit -7 700 postes), après une faible hausse au trimestre précédent (+1,3 %). Dans les transports, les réductions d'effectifs intérimaires s'élèvent à -5 300 postes, soit -10,8 %, après -1,3 % au trimestre précédent. De ce fait, la part des intérimaires, traditionnellement plus élevée dans ce secteur que dans les autres secteurs tertiaires, s'est nettement réduite, passant en un an de 4,6 % à 3,8 % de l'ensemble des salariés. Dans les services aux entreprises, les effectifs refluent de -7,7 % (-5 400 postes), après deux trimestres de baisse plus modérée (-0,5 % puis -1,3 %). Dans les services aux particuliers, l'intérim repart à la baisse (-4,5 % après -0,7 %), sans atteindre le rythme du deuxième trimestre (-8,6 %).

Seuls les secteurs non marchands du tertiaire ne réduisent pas leurs effectifs intérimaires, qui s'élèvent à 12 100 postes à la fin de l'année 2008, en hausse respectivement de +1,8 % et de +8,5 % sur un an dans les secteurs de l'éducation, santé, action sociale et dans celui de l'administration.

Jérôme DOMENS (Dares).

Source :
Dares,
exploitation
des fichiers
Pole emploi des
déclarations
mensuelles
des agences
d'intérim.

Tableau 3
Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur
au quatrième trimestre 2008

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Équivalents- emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en %)	Évol. trim. (en points)
Agriculture, sylviculture, pêche.....	29,5	-1,1	3,7	-7,2	1,2	-0,1
Industries agricoles et alimentaires	430,5	-2,5	42,0	-2,1	7,0	-0,3
Industries des biens de consommation.....	165,1	-15,3	24,8	-14,3	4,2	-0,6
Habillement, cuir	10,0	-9,9	1,7	-7,4	2,3	-0,2
Édition, imprimerie, reproduction	40,5	-16,1	3,9	-11,8	2,1	-0,3
Pharmacie, parfumerie, entretien	68,2	-9,4	11,3	-6,1	6,7	-0,6
Industrie des équipements du foyer	46,4	-23,1	7,9	-25,8	4,9	-1,0
Industrie automobile	36,9	-50,6	15,5	-41,4	4,3	-3,9
Industries des biens d'équipement.....	161,2	-14,4	50,9	-10,5	6,0	-0,9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	15,2	-8,1	9,9	-4,7	6,4	-0,3
Équipement mécanique	115,7	-15,3	30,5	-12,5	6,4	-1,3
Équipements électriques et électroniques.....	30,2	-13,8	10,5	-9,5	4,7	-0,4
Industries des biens intermédiaires	397,9	-25,6	77,6	-23,3	5,2	-1,9
Industrie des produits minéraux	60,8	-15,9	9,8	-15,6	5,4	-1,4
Industrie textile	12,0	-20,5	2,4	-18,0	3,2	-0,8
Industrie du bois et papier	68,7	-13,3	9,6	-11,7	5,5	-0,9
Chimie, caoutchouc, plastiques	102,6	-31,4	18,7	-28,6	5,1	-2,1
Métallurgie et transformation des métaux.....	117,1	-29,5	25,6	-26,4	5,1	-2,6
Ind. des composants électriques et électroniques ...	36,7	-30,1	11,5	-21,9	5,7	-1,6
Énergie.....	12,5	0,9	7,0	-2,7	2,9	0,0
Production de combustibles et carburants.....	2,0	-5,6	0,9	4,9	2,9	0,0
Eau, gaz, électricité	10,5	2,3	6,1	-3,7	2,9	0,0
Construction	522,6	-6,4	114,2	-8,3	7,6	-0,3
Commerce	447,2	-8,5	51,0	-5,9	1,5	-0,2
Commerce et réparation automobile	19,9	-8,8	3,5	-10,7	0,8	-0,1
Commerce de gros	205,1	-8,1	30,1	-6,0	2,8	-0,3
Commerce de détail, réparations	222,1	-8,8	17,4	-4,5	0,9	-0,2
Transports	424,9	-9,6	45,5	-7,4	3,8	-0,4
Activités financières	21,4	-9,1	7,1	-5,8	0,9	0,0
Activités immobilières	19,7	-6,9	3,2	-8,1	1,0	-0,1
Services aux entreprises	552,6	-0,3	67,0	-3,5	1,9	-0,1
Postes et télécommunications	40,9	-4,8	5,9	-6,5	1,2	-0,1
Conseil et assistance	203,4	21,7	27,9	-2,9	1,9	-0,1
Services opérationnel	304,0	-10,5	31,8	-3,6	2,2	-0,1
Recherche et développement	4,3	-2,2	1,5	-1,7	0,8	-0,1
Services aux particuliers	211,6	-1,0	11,3	2,2	0,5	0,0
Hôtels et restaurants.....	157,2	-4,9	7,6	-2,6	0,8	0,0
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	39,5	22,0	1,8	15,7	0,4	0,0
Services personnels et domestiques	15,0	-6,8	1,9	11,5	0,2	0,0
Éducation, santé, action sociale.....	190,4	-0,2	10,2	-0,7	0,6	0,0
Éducation	12,3	17,1	1,7	2,7	0,6	0,0
Santé et action sociale	178,0	-1,2	8,5	-1,3	0,6	0,0
Administration.....	18,7	4,2	2,8	-1,4	0,6	0,0
Administration publique	6,7	15,1	1,1	4,9	0,5	0,0
Activités associatives et extra-territoriales	12,0	-1,0	1,7	-5,2	0,7	0,0
Agriculture	29,5	-1,1	3,7	-7,2	1,2	-0,1
Industrie	1 204,1	-16,8	217,7	-17,3	5,3	-1,3
Construction	522,6	-6,4	114,2	-8,3	7,6	-0,3
Tertiaire	1 886,4	-4,7	198,1	-4,7	1,5	-0,2
Ensemble des secteurs	3 642,7	-9,3	533,7	-11,0	2,8	-0,4

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. Impression : Ateliers
modernes d'impression, 19 rue Latérale, 92 404, Courbevoie.
Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Bibliographie

[1] Dares (2008), « L'emploi salarié au quatrième trimestre 2008 », Dares, *Premières Informations*, n°11.1, mars.

EN ÉQUIVALENTS-EMPLOIS À TEMPS PLEIN, LES MOINS DE 25 ANS PÂTISSENT D'AVANTAGE DU RECUL DE L'INTÉRIM

Au cours du quatrième trimestre 2008, le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein diminue pour toutes les classes d'âge (tableau A). Les jeunes sont néanmoins les plus affectés (-13,2 % pour les personnes de moins de 25 ans), tandis que le volume de travail des intérimaires âgés de plus de 50 ans baisse moins fortement (-8,8 %). En glissement annuel, cette inégalité est amplifiée : la baisse s'élève à -21,6 % pour les intérimaires de moins de 25 ans, et à -18,5 % pour ceux âgés de 25 à 34 ans, contre -15,6 % pour ceux de 35 à 49 ans, et -11,0 % pour ceux de plus de 50 ans.

En conséquence, par rapport à la fin 2007, la part des intérimaires de plus de 35 ans a augmenté, passant de 35,2 % à 36,7 % du volume de travail temporaire. Cette hausse reflète une accélération d'une tendance longue. Début 1995, 27 % du volume de travail temporaire était effectué par des salariés de plus de 35 ans : en 14 ans, cette proportion s'est donc accrue de dix points environ.

Les salariés en intérim restent toutefois plus jeunes que la moyenne. La moitié d'entre eux a moins de 30 ans, et un peu moins des deux tiers ont moins de 35 ans : ces derniers représentent 63,3 % du volume de travail temporaire fin 2008, contre 36,3 % de l'emploi du secteur privé (en moyenne sur l'année, tableau B). À l'inverse, les salariés plus âgés sont moins présents dans l'intérim que dans l'ensemble de l'emploi du secteur privé. Les adultes d'âge intermédiaire (35-49 ans) représentent 28,4 % du volume de travail temporaire, contre 41,4 % de l'emploi du secteur privé ; de même, les salariés d'au moins 50 ans comptent pour 22,3 % de l'emploi salarié privé et seulement 8,3 % de l'intérim.

Tableau A
Création de postes d'intérim par tranches d'âge

Données CVS

Équivalents-emplois à temps plein	Évolution trimestrielle					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	Répartition (en %)
	(en %)							
	2007	2008						
Tranches d'âge	T4	T1	T2	T3	T4	2008	T4 2008/ T4 2007	2008
Moins de 25 ans	3,8	3,5	-8,0	-5,2	-13,2	158,5	-21,6	29,7
dont moins de 20 ans	5,3	4,6	-11,6	-7,3	-16,7	20,5	-28,6	3,8
20 à 24 ans	3,6	3,3	-7,4	-4,9	-12,6	138,0	-20,5	25,9
25 à 34 ans	3,2	-0,2	-5,4	-3,2	-10,8	179,3	-18,5	33,6
dont 25 à 29 ans	2,7	-0,7	-5,2	-3,2	-10,1	108,2	-18,0	20,3
30 à 34 ans	3,6	0,5	-5,8	-3,1	-12,0	71,2	-19,3	13,3
35 à 49 ans	5,2	0,8	-3,9	-3,7	-9,5	151,6	-15,6	28,4
50 ans ou plus	5,6	2,5	-2,7	-2,2	-8,8	44,3	-11,0	8,3
Ensemble	4,1	1,4	-5,6	-3,9	-11,0	533,7	-18,1	100,0

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

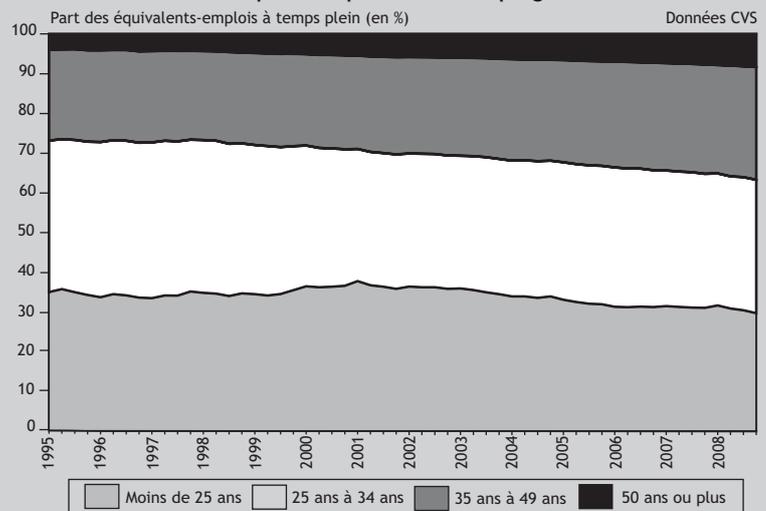
Tableau B
Répartition par âge et statut de l'emploi en 2008

	Part dans l'emploi (en %)				
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble
Non salariés	1,5	13,7	45,1	39,7	100,0
Salariés du secteur privé	10,2	26,1	41,4	22,3	100,0
Salariés de l'État et des collectivités locales	5,3	22,5	43,7	28,5	100,0
Ensemble	8,3	24,0	42,3	25,4	100,0

Source : Insee, Enquête Emploi en Continu, moyenne annuelle, concept BIT, âge au 31/12.

Graphique A

Le travail intérimaire : la part des plus de 35 ans progresse encore en 2008



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère (www.travail.gouv.fr).

Les révisions

Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières. Ces révisions affectent deux fois par an, en mars et septembre, la série « ensemble des secteurs » du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. En revanche, les autres séries (équivalents-emplois à temps plein, contrats conclus, et ventilation par secteur du nombre d'intérimaires en fin de trimestre) sont révisées chaque trimestre.

Quelques définitions

Équivalent-emploi à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emploi à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emploi à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que, dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emploi à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares. Depuis septembre 2006, les estimations d'emploi pour les secteurs de l'administration, l'éducation et la santé et action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la nomenclature d'activités française de 2003 (NAF rév.1). La nouvelle nomenclature (NAF rév.2) sera utilisée à compter des résultats du deuxième trimestre 2009.